

*malheurs. Que ces nouveaux députés respectent le roi, les princes de son sang, le clergé, la noblesse, les communes & les provinces. Que les révoltes de la capitale soient punies. Votre commerce renaitra, les alarmes & les abus disparaîtront, & vous serez heureux. „*

„ L'auguste vieillard avoit cessé de parler. L'assemblée surprise de la sagesse de ses avis croyoit encore le voir & l'entendre. Il étoit disparu. Ses paroles gravées dans tous les cœurs ont été recueillies pour votre instruction. Il ne nous reste que le regret de ne plus l'entendre. „



*Réponse des habitans des provinces conquises, à la lettre circulaire des sieurs Merlin, Mortier, Poutre, leurs députés à Paris. A Paris, chez Démonville, rue Christine, 1789. brochure in-8vo. de 19 pages.*

CETTE pièce écrite dans le même esprit que la précédente, met encore dans un plus grand jour la prévarication des députés à l'assemblée-nationale, qui dans le fait ne font ni députés ni représentans, dès le moment qu'ils agissent directement contre la volonté & les ordres exprès de leurs commettans (a). Les provinces Gallo-Belgiques se font fortement récriées contre l'infidélité

---

(a) Démonstration de cette assertion, dern. Journ. p. 16, 17, 18.